

## Circulation route de Varennes

Route de Varennes :

A compter du 30 avril l'expérimentation d'un nouveau plan de circulation va prendre effet sur la route de Varennes.

Ce plan de circulation, élaboré conjointement avec le collectif des habitants de Varennes et avec l'appui des services métropolitains, se décline comme suit :

- La circulation de tous les véhicules motorisés « sauf riverains et services publics » sera interdite dans les deux sens de circulation sur la route de Varennes : depuis son intersection avec la Route Départementale 51 jusqu'à son intersection avec la Route Départementale 87, est également concerné le chemin de Terres Blanches.
- Mise en place d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) sur la totalité de la route de Varennes avec une limitation de la vitesse à 50 km/h hors hameau (au lieu de 70 km/h aujourd'hui) et à 30 km/h dans le hameau.
- Mise en place d'une « obligation de tourner à droite » sur la Route Départementale 87 à la sortie du chemin de Terres Blanches.

Ces décisions feront l'objet d'une attention toute particulière de l'équipe municipale et des services métropolitains qui assureront une présence sur place.

Les feux tricolores au niveau du Carrefour du Grand Veissieux sur la Route Départementale 51 ont été mis en service rapidement après avoir observé une retenue de véhicules importante sur les routes départementales.

**Interdiction de circuler  
sauf riverains et  
services publics sur le  
chemin de Terres  
Blanches**

**Obligation de tourner à  
droite sur la RD87 à la  
sortie du chemin de  
Terres Blanches**

**Vitesse limitée à 30 km/h  
dans le hameau de  
Varennnes, contre 50km/h  
hors hameau. Le tout sur  
une chaussée à voie  
centrale banalisée (CVCB).**



**Interdiction de circuler  
sauf riverains et services  
publics**

**Interdiction de circuler  
sauf riverains et services  
publics**